



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

Liste représentative

ICH-02 – Formulaire

LISTE REPRÉSENTATIVE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ

**Date limite 31 mars 2018
pour une possible inscription en 2019**

Les instructions pour remplir le formulaire de candidature sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://ich.unesco.org/fr/formulaires>

Les candidatures qui ne se conformeraient pas à ces instructions et à celles qui figurent plus bas seront considérées incomplètes et ne pourront pas être acceptées.

Les États parties sont également encouragés à consulter l'aide-mémoire pour l'élaboration d'un dossier de candidature à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, mis à disposition sur la même page Internet.

A. État(s) partie(s)

Pour les candidatures multinationales, les États parties doivent figurer dans l'ordre convenu d'un commun accord.

Suisse

B. Nom de l'élément

B.1. Nom de l'élément en anglais ou en français

Indiquez le nom officiel de l'élément qui apparaîtra dans les publications.

Ne pas dépasser 230 caractères

Processions de la Semaine Sainte à Mendrisio

B.2. Nom de l'élément dans la langue et l'écriture de la communauté concernée, le cas échéant

Indiquez le nom officiel de l'élément dans la langue vernaculaire qui correspond au nom officiel en anglais ou en français (point B.1).

Ne pas dépasser 230 caractères

Processioni della Settimana Santa di Mendrisio

B.3. Autre(s) nom(s) de l'élément, le cas échéant

Outre le(s) nom(s) officiel(s) de l'élément (point B.1), mentionnez, le cas échéant, le/les autre(s) nom(s) de l'élément par lequel l'élément est également désigné.

Traduction officielle en allemand: Die Prozessionen der Karwoche in Mendrisio

Traduction officielle en anglais: Holy Week Processions in Mendrisio

C. Nom des communautés, des groupes ou, le cas échéant, des individus concernés

Identifiez clairement un ou plusieurs communautés, groupes ou, le cas échéant, individus concernés par l'élément proposé.

Ne pas dépasser 170 mots

La communauté est constituée par toutes les personnes de la région de Mendrisio ou de l'extérieur qui s'identifient aux Processions de la Semaine Sainte et y prennent part comme participants, spectateurs ou organisateurs.

Des centaines d'hommes, femmes et enfants participent soit aux préparatifs, soit aux défilés des Processions. Des groupes spécifiques tels que deux confréries, trois corps de musique et des associations sont impliqués. Un artisan restaure les transparents (en italien: « trasparenti »): des tableaux et lampions lumineux. D'autres artisans participent à l'entretien et au renouvellement des costumes.

Les Processions sont organisées par la « Fondazione Processioni Storiche di Mendrisio » dont le Conseil regroupe de 7 à 9 membres. La commune de Mendrisio soutient le travail de la Fondation et assure que les Processions puissent se dérouler annuellement dans un cadre approprié en mettant à disposition des ressources matérielles et logistiques.

La paroisse de Mendrisio participe aux Processions en mettant à disposition ses églises et par l'implication de membres du clergé dans le défilé du vendredi.

D. Localisation géographique et étendue de l'élément

Fournissez des informations sur la présence de l'élément sur le(s) territoire(s) de l'(des) État(s) soumissionnaire(s), en indiquant si possible le(s) lieu(x) où il se concentre. Les candidatures devraient se concentrer sur la situation de l'élément au sein des territoires des États soumissionnaires, tout en reconnaissant l'existence d'éléments identiques ou similaires hors de leurs territoires. Les États soumissionnaires ne devraient pas se référer à la viabilité d'un tel patrimoine culturel immatériel hors de leur territoire ou caractériser les efforts de sauvegarde d'autres États.

Ne pas dépasser 170 mots

Les Processions de la Semaine Sainte se déroulent dans la vieille ville de Mendrisio (Tessin, 15'110 habitants en 2015). La ville est inscrite à l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS) en raison de ses qualités spatiales, historiques et architecturales.

Les deux défilés des Processions empruntent le même itinéraire sur un parcours circulaire de quatre kilomètres qui dure environ deux heures. Les cortèges se déroulent principalement dans la zone piétonne du centre. Les églises médiévales et baroques, les rues étroites et pavées et la succession de toits en tuiles rondes aux cheminées caractéristiques forment un cadre spécifique qui permet une symbiose entre ce site historique et les Processions.

Il existe d'autres processions de la Semaine Sainte en Suisse et dans le monde, chacune ayant ses propres caractéristiques. Celles de Mendrisio sont marquées par l'usage des transparents, des tableaux lumineux fixes et portatifs réalisés selon une technique picturale spécifique, transmise de génération en génération.

E. Personne à contacter pour la correspondance

E.1. Personne contact désignée

Donnez le nom, l'adresse et les coordonnées d'une personne à qui toute correspondance concernant la candidature doit être adressée. Pour les candidatures multinationales, indiquez les coordonnées complètes de la personne qui est désignée par les États parties comme étant le contact pour toute correspondance relative à la candidature.

Titre (Mme/M., etc.) : Monsieur
Nom de famille : Vuilleumier
Prénom : Julien
Institution/fonction : Office fédéral de la culture, Section culture et société / collaborateur scientifique
Adresse : Hallwylstrasse 15, CH-3003 Berne, Suisse
Numéro de téléphone : +41 58 467 89 75
Adresse électronique : julien.vuilleumier@bak.admin.ch
Autres informations pertinentes : www.bak.admin.ch

E.2. Autres personnes contact (pour les candidatures multinationales seulement)

Indiquez ci-après les coordonnées complètes d'une personne de chaque État partie concerné, en plus de la personne contact désignée ci-dessus.

1. Identification et définition de l'élément

Pour le critère R.1, les États doivent démontrer que « l'élément est constitutif du patrimoine culturel immatériel tel que défini à l'article 2 de la Convention ».

Cochez une ou plusieurs cases pour identifier le(s) domaine(s) du patrimoine culturel immatériel dans le(s)quel(s) se manifeste l'élément et qui peuvent inclure un ou plusieurs des domaines identifiés à l'article 2.2 de la Convention. Si vous cochez la case « autre(s) », préciser le(s) domaine(s) entre les parenthèses.

- les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel
- les arts du spectacle
- les pratiques sociales, rituels et événements festifs
- les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel
- autre(s) ()

Cette section doit aborder toutes les caractéristiques significatives de l'élément, tel qu'il existe actuellement. Elle doit inclure notamment :

- a. une explication de ses fonctions sociales et de ses significations culturelles actuelles, au sein et pour sa communauté ;
- b. les caractéristiques des détenteurs et des praticiens de l'élément ;
- c. tout rôle spécifique, notamment lié au genre, ou catégories de personnes ayant des responsabilités particulières à l'égard de l'élément ;
- d. les modes actuels de transmission des connaissances et les savoir-faire liés à l'élément.

Le Comité doit disposer de suffisamment d'informations pour déterminer :

- a. que l'élément fait partie des « pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – » ;
- b. que « les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus [le] reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel » ;
- c. qu'il est « transmis de génération en génération, [et] est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire » ;
- d. qu'il procure aux communautés et groupes concernés « un sentiment d'identité et de continuité » ; et
- e. qu'il n'est pas contraire aux « instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable ».

Les descriptions trop techniques doivent être évitées et les États soumissionnaires devraient garder à l'esprit que cette section doit expliquer l'élément à des lecteurs qui n'en ont aucune connaissance préalable ou expérience directe. L'histoire de l'élément, son origine ou son ancienneté n'ont pas besoin d'être abordées en détail dans le dossier de candidature.

- (i) *Fournissez une description sommaire de l'élément qui permette de le présenter à des lecteurs qui ne l'ont jamais vu ou n'en ont jamais eu l'expérience.*

Minimum 170 mots et maximum 280 mots

Les Processions de la Semaine Sainte se déroulent les soirs du Jeudi saint et du Vendredi saint dans le bourg historique de Mendrisio devant plus de 10'000 spectateurs. A ces occasions, les lumières de la ville sont éteintes et les rues éclairées à la lueur des transparents : des peintures translucides montées sur des supports en bois et illuminées de l'intérieur. Les transparents sont restaurés et encore réalisés aujourd'hui selon une technique picturale spécifique développée depuis la fin du XVIII^e siècle. Les 260 transparents actuellement affichés représentent des symboles et des scènes bibliques, ils servent aussi bien à éclairer les Processions qu'à magnifier le centre historique.

La Procession du jeudi est consacrée à une mise en scène de la Passion du Christ et du Chemin de croix, elle mobilise environ 270 figurants. Jésus portant la croix en constitue le personnage principal, entouré de cavaliers, de soldats romains, de personnages bibliques ou encore de valets munis de flambeaux. Le son des trompettes et des tambours rythme le défilé et imprègne les rues d'une atmosphère recueillie.

La Procession du Vendredi saint, appelée aussi « Enterro » (enterrement), est plus austère et solennelle bien qu'elle implique un nombre supérieur de participants (700). Des centaines d'enfants et d'adultes défilent en portant plus de 500 objets cérémoniels dont environ 320 lampions représentant des symboles de la Passion du Christ. Des religieux, deux confréries et trois corps de musique accompagnent alors la sculpture du Christ mort et la statue de la Vierge Affligée. La chorégraphie est constituée de pas mesurés, les personnages se déplacent dans un silence interrompu par le son des sabots des chevaux et la cadence de la musique jouée par les fanfares.

- (ii) *Qui sont les détenteurs et les praticiens de l'élément ? Y-a-t-il des rôles spécifiques, notamment liés au genre, ou des catégories de personnes ayant des responsabilités particulières à l'égard de la pratique et de la transmission de l'élément ? Si c'est le cas, qui sont ces personnes et quelles sont leurs responsabilités ?*

Minimum 170 mots et maximum 280 mots

Près de 10'000 spectateurs assistent chaque année aux Processions. Des centaines de femmes, hommes et enfants participent activement aux préparatifs et aux défilés des Processions. Des groupes locaux tels que deux confréries religieuses, trois fanfares et des associations sont impliqués dans les défilés.

La « Fondazione Processioni Storiche di Mendrisio » est la gardienne institutionnelle des Processions et de ses archives, elle est ouverte aux personnes intéressées. Les membres (tous bénévoles) du Conseil de Fondation et le Comité élargi des Processions du jeudi et du vendredi se réunissent à un rythme mensuel pour organiser la manifestation.

Le Conseil de Fondation désigne les deux comités d'organisation du jeudi et du vendredi. Ces comités s'occupent de l'organisation pratique des défilés : gestion du matériel et des costumes, recrutement des participants, répartition des rôles, relation avec les églises et demandes de permis. Ils coordonnent les préparatifs qui durent plusieurs semaines et impliquent de nombreux bénévoles.

La Fondation fait le lien avec la commune de Mendrisio par la présence statutaire d'un représentant de la municipalité et du directeur du « Museo d'arte di Mendrisio » (Musée d'art de Mendrisio) au sein de son Conseil. La commune de Mendrisio est propriétaire de la majorité des transparents dont elle prend en charge la conservation, la restauration et l'installation. Une commission organisée par la commune, en collaboration avec la Fondation, supervise la réalisation de nouvelles œuvres.

Le « Museo d'arte di Mendrisio » est l'organe communal responsable de la gestion des

transparents. Un restaurateur d'art spécialisé s'occupe de la restauration des transparents.

La paroisse de Mendrisio est représentée dans la Fondation et participe à l'organisation des défilés. Des représentants de l'église défilent en procession le vendredi.

(iii) *Comment les connaissances et les savoir-faire liés à l'élément sont-ils transmis de nos jours ?*

Minimum 170 mots et maximum 280 mots

L'aspect central pour la transmission des connaissances réside dans le mode d'information, de sensibilisation et de recrutement des participants aux Processions. Chaque année, les écoles de la région sont contactées dans le but d'impliquer les plus jeunes participants. Certains élèves participent aux défilés accompagnés par leurs enseignants : cette expérience donne aux enfants l'occasion d'apprendre le partage et la responsabilité quant à cette tradition locale.

Plus informellement, la transmission se déroule aussi largement au sein des familles qui participent depuis plusieurs générations aux Processions. L'inscription des participants, enfants et adultes, dans une dynamique intergénérationnelle et ouverte, assure une participation large et renouvelée. Dès leur inscription, et même avant, les participants sont guidés et informés par des membres des comités d'organisation et d'autres bénévoles afin d'acquérir les compétences nécessaires à leur prestation.

La « Fondazione Processioni Storiche di Mendrisio » préserve la mémoire institutionnelle des Processions et assure la transmission des connaissances par ses membres et au-delà. Le Conseil de Fondation est garant de la transmission des connaissances et savoir-faire aux membres des différents comités en veillant particulièrement à la relève par l'intégration de membres plus jeunes.

Le restaurateur d'art s'occupe de transmettre à ses élèves et stagiaires, ainsi qu'à des peintres, les connaissances et le savoir-faire nécessaires à la restauration et à la réalisation des transparents. Cette technique, inédite par les supports et matériaux mobilisés ainsi que par son type d'exécution, permet aux transparents de rester bien lisibles dans le temps.

Les trois fanfares impliquées dans les Processions assurent la transmission par la formation musicale et le maintien d'un répertoire spécifique qu'elles interprètent chaque année. Les costumes historiques sont entretenus et renouvelés aussi bien par des bénévoles que des artisans spécialisés.

(iv) *Quelles fonctions sociales et quelles significations culturelles l'élément a-t-il actuellement pour sa communauté ?*

Minimum 170 mots et maximum 280 mots

Les Processions représentent une manifestation culturelle et spirituelle qui réunit et implique une part importante de la population de la région de Mendrisio. Il en résulte un attrait particulier pour la population locale qui reconnaît et se reconnaît dans les participants aux défilés. L'interaction entre les acteurs et les spectateurs ainsi que les liens entre cette manifestation du patrimoine culturel immatériel et le patrimoine matériel du centre-ville renforcent le sens d'appartenance et d'identification à une collectivité.

La chorégraphie et la scénographie des Processions qui sont marquées par l'illumination des transparents et des lampions, les silences, les interventions musicales et le rythme du défilé amènent une atmosphère de recueillement. Les Processions sont l'expression d'une spiritualité populaire qui représente de manière imagée et rituelle la fête de Pâques. Elles invitent à l'introspection et au respect, aussi bien dans leurs dimensions religieuses que profanes en abordant des questions telles que l'injustice, la violence, la reconnaissance sociale, l'exil, la souffrance, la solidarité, l'accueil ou la spiritualité en général. La vocation originelle des transparents, qui animent les Processions et qui sont animés à leur tour par celles-ci, était de transmettre ces valeurs à la communauté locale. Tout en continuant à jouer ce rôle, les transparents valorisent aujourd'hui surtout un artisanat local dans l'espace public. Leur utilisation et la transmission du savoir-faire nécessaire à leur réalisation marquent une continuité historique et l'actualisation permanente d'une pratique artistique locale et populaire.

- (v) Existe-t-il un aspect de l'élément qui ne soit pas conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme ou à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, ou qui ne soit pas compatible avec un développement durable ?

Minimum 170 mots et maximum 280 mots

Non, aucun aspect de l'élément n'est contraire aux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ou à l'exigence du respect mutuel entre les communautés. Les Processions sont ouvertes à toutes et à tous, indépendamment de l'origine, du genre, de la nationalité et de la confession. Les participants sont pour la plupart originaires de la région, avec une représentation significative de personnes d'origine étrangère. Cette participation ouverte et multiple contribue aux échanges entre les groupes et les individus de différentes origines, de différents pays et de différentes générations. L'élément concourt dans ce sens à la compréhension mutuelle, à la reconnaissance et à l'intégration des différents groupes locaux.

Sur le plan du développement durable, les matériaux et costumes sont toujours réutilisés, les déchets sont recyclés ou éliminés de façon raisonnée. L'utilisation des transports publics est fortement encouragée, voire facilitée pour le public. Les chevaux montés pendant les défilés sont traités avec soin et disposent de toutes les conditions nécessaires à leur bien-être. Le déroulement annuel de l'élément ne compromet pas les ressources environnementales ni de la ville de Mendrisio ni de ses environs.

2. Contribution à la visibilité et à la prise de conscience, et encouragement au dialogue

Pour le critère R.2, les États doivent démontrer que « l'inscription de l'élément contribuera à assurer la visibilité, la prise de conscience de l'importance du patrimoine culturel immatériel et à favoriser le dialogue, reflétant ainsi la diversité culturelle du monde entier et témoignant de la créativité humaine ». Ce critère ne sera considéré comme satisfait que si la candidature démontre de quelle manière l'inscription éventuelle contribuerait à assurer la visibilité et la prise de conscience de l'importance du patrimoine culturel immatériel de façon générale, et pas uniquement de l'élément inscrit en tant que tel, et à encourager le dialogue dans le respect de la diversité culturelle.

- (i) Comment l'inscription de l'élément sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité pourrait-elle contribuer à assurer la visibilité du patrimoine culturel immatériel en général (et pas uniquement de l'élément inscrit en tant que tel) et à sensibiliser à son importance ?

(i.a) Veuillez expliquer comment ceci serait réalisé au niveau local.

Minimum 120 mots et maximum 170 mots

L'inscription des Processions de la Semaine Sainte permettrait une valorisation du patrimoine immatériel sur le plan local par la reconnaissance d'une tradition vivante sous cette égide et la sensibilisation de toute la communauté locale à sa transmission et à la nécessité de sa sauvegarde. Les liens entre cette manifestation et le patrimoine matériel bâti du centre-ville, déjà largement reconnu et valorisé, renforceront la compréhension et la visibilité du patrimoine culturel immatériel comme un élément important non seulement de l'identité locale, mais du patrimoine culturel tout court. Grâce à la participation ouverte et diversifiée aux Processions, les participants peuvent acquérir une appréhension intime et sensorielle d'une manifestation locale du patrimoine culturel immatériel. Cette approche et l'inscription de l'élément permettraient de développer une sensibilité à d'autres formes vécues du patrimoine culturel immatériel à l'échelle régionale.

(i.b) Veuillez expliquer comment ceci serait réalisé au niveau national.

Minimum 120 mots et maximum 170 mots

Au niveau national, l'inclusion dans une liste internationale d'une tradition italophone peu connue dans d'autres parties du pays permettrait un développement plus large de la reconnaissance du patrimoine culturel immatériel présent sur le territoire suisse. Cette inscription valoriserait à la fois l'inventaire du patrimoine culturel immatériel (Liste des traditions

vivantes en Suisse), qui est actualisé en 2018, mais aussi la dynamique plus large de sensibilisation à l'importance du patrimoine culturel immatériel qui est en cours dans toutes les régions suisses. Les Processions de la Semaine Sainte de Mendrisio représentent une forme de patrimoine immatériel basée sur une spiritualité et une participation populaires dans laquelle des porteurs d'autres traditions vivantes peuvent se reconnaître. Par l'inscription de l'élément, ils pourraient trouver une inspiration quant aux mesures possibles de valorisation et de sauvegarde de leurs propres éléments du patrimoine culturel immatériel.

(i.c) Veuillez expliquer comment ceci serait réalisé au niveau international.

Minimum 120 mots et maximum 170 mots

Au niveau international, l'inscription enrichirait l'éventail des processions déjà inscrites sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Les Processions de la Semaine Sainte de Mendrisio constituent un exemple de tradition qui s'est transmise sur plusieurs siècles en acquérant des significations partagées quant à l'identité locale, à la créativité artistique et à l'expression d'une spiritualité populaire. L'inscription permettrait aussi la mise en évidence de la continuité entre un artisanat d'art (la peinture des transparents), sa transmission, son actualisation populaire et sa valorisation dans une pratique sociale. Le caractère social et intergénérationnel de cette continuité de pratiques, de savoir-faire et de représentations permet de mieux saisir les articulations entre matérialité et immatérialité du patrimoine. Cette inscription pourrait montrer comment une manifestation de la spiritualité populaire peut, en tant qu'élément du patrimoine culturel immatériel, se transformer en un événement ouvert à tout le monde. Cette manifestation, tout en maintenant un caractère identitaire fort, développe une dimension d'accueil, d'ouverture et d'inclusion.

(ii) Comment le dialogue entre les communautés, groupes et individus serait-il encouragé par l'inscription de l'élément ?

Minimum 120 mots et maximum 170 mots

Les Processions représentent un exemple de dialogue intergénérationnel qui va au-delà des appartenances familiales, sociales, communautaires ou culturelles par la collaboration active aussi bien dans les préparatifs que dans le déroulement de l'élément. Par ce caractère ouvert, une grande partie de la population de la région de Mendrisio participe chaque année à une expérience collective orientée vers un projet commun. L'élément est ainsi un exemple de participation, d'intégration, de travail d'équipe, de bénévolat, d'effort et de passion. Ces composantes encouragent la concertation et la coopération entre les participants, promeuvent la tolérance et le respect, et font apprécier la créativité et les différents savoir-faire.

L'élément représente une pratique issue d'une religiosité populaire, mais ouverte à l'ensemble de la population dans un esprit de dialogue, indépendamment des croyances et pratiques religieuses personnelles. Son inscription renforcerait cette dynamique d'échange et fournirait une plateforme positive de dialogue et de collaboration. Sur le plan national, l'inscription d'une tradition de Suisse italienne renforcerait le dialogue et la reconnaissance entre les différentes communautés linguistiques du pays.

(iii) Comment la créativité humaine et le respect de la diversité culturelle seraient-ils favorisés par l'inscription de l'élément ?

Minimum 120 mots et maximum 170 mots

De par la multiplicité des participants, les Processions contribuent au respect de la diversité en encourageant la compréhension mutuelle et la collaboration. Les Processions représentent une activité collaborative ancrée dans l'histoire et l'identité de la région. L'inscription montrerait l'importance de l'expression de différentes compétences (artistiques, performatives, organisationnelles, logistiques) et mettrait en valeur la coopération entre une variété de participants, groupes et institutions.

La créativité humaine est encouragée et se renouvelle dans la préparation et l'interprétation des différents rôles et personnages prévus lors des processions. L'inscription donnerait la possibilité de partager au niveau international la créativité qui s'exprime dans l'emploi d'une ancienne technique pour illustrer et accompagner les Processions, par l'usage et la réalisation des transparents. Des artistes ont renouvelé ces précieux cadres lumineux en les rattachant au contexte moderne, en enrichissant les modes de représentation et en actualisant l'art pictural. Une commission stimule et supervise la réalisation de nouvelles œuvres. De ce fait, la tradition promeut la créativité dans l'actualisation et le renouvellement constant d'une technique artisanale et artistique particulière.

3. Mesures de sauvegarde

Pour le critère R.3, les États doivent démontrer que « des mesures de sauvegarde qui pourraient permettre de protéger et de promouvoir l'élément sont élaborées ».

3.a. Efforts passés et en cours pour sauvegarder l'élément

(i) Comment la viabilité de l'élément est-elle assurée par les communautés, groupes et, le cas échéant, les individus concernés ? Quelles initiatives passées et en cours ont été prises à cet égard ?

Minimum 170 mots et maximum 280 mots

L'élément jouit en général d'une bonne viabilité, grâce surtout à l'engagement et les activités d'individus et de groupes de la communauté de Mendrisio et de sa région. Leur engagement dans les familles, les écoles et les organisations est déterminant pour la pratique et la transmission de la tradition et de ses fonctions dans la communauté.

Des centaines d'hommes et femmes bénévoles assument des rôles actifs (acteurs, musiciens, artisans, maquilleurs, etc.) dans l'organisation de l'élément, tandis qu'une part importante de la population le soutient par sa présence pendant les Processions, par son appréciation, par des donations et par la transmission de cet attachement dans leur quotidien.

La viabilité de l'élément est formellement garantie par la « Fondazione Processioni Storiche di Mendrisio », dont le but principal est de préparer et d'organiser les Processions avec une large participation de la communauté. La Fondation s'engage aussi à garantir les conditions matérielles requises en récoltant des fonds publics et privés nécessaires pour le renouvellement du matériel, la préparation des églises et de petits projets ponctuels. Depuis 2016, l'association « l prucessiún in dal cör » (Les processions dans le cœur) récolte des fonds complémentaires en faveur des projets liés aux Processions. La Fondation conserve également les archives des Processions, gérant une riche documentation et actualisant les pages internet (www.processionimendrisio.ch), en collaboration avec le « Museo d'arte di Mendrisio ».

La Fondation et ses partenaires publics sont aussi actifs dans la promotion et l'étude de l'élément: des conférences et rencontres publiques sur des thèmes liés aux Processions et aux transparents sont organisées. Des contributions scientifiques ou littéraires, des documentaires vidéo et des reportages photos sont réalisés par des membres professionnels ou amateurs de la communauté (voir 6.b).

Cochez une ou plusieurs cases pour identifier les mesures de sauvegarde qui ont été ou sont prises actuellement par les **communautés, groupes ou individus** concernés.

- transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle
- identification, documentation, recherche
- préservation, protection
- promotion, mise en valeur
- revitalisation

- (ii) Comment les États parties concernés ont-ils sauvegardé l'élément ? Précisez les contraintes externes ou internes, telles que des ressources limitées. Quels sont les efforts passés et en cours à cet égard ?

Minimum 170 mots et maximum 280 mots

Depuis des décennies, la commune de Mendrisio met en place les conditions pour que les Processions puissent se dérouler annuellement en mettant à disposition des moyens logistiques et des ressources financières et en assurant la sécurité. Le budget de la commune prévoit un montant destiné en particulier aux restaurations courantes des transparents et à leur renouvellement. La municipalité met des locaux à disposition de l'organisation des Processions, notamment la maison qui accueille le siège de la Fondation, l'atelier du restaurateur et différents espaces de stockage.

En 2017, la commune a ouvert, dans un bâtiment historique, le « Musée du transparent », un lieu d'exposition et de sensibilisation aux transparents et à leur technique de réalisation. Le « Museo d'arte di Mendrisio » gère le « Musée du transparent » dans le cadre d'un mandat de la commune. Des visites de classes scolaires sont organisées dans ce musée ainsi que dans l'espace temporaire d'exposition du matériel des défilés mis sur pied chaque année avant les Processions. Le « Museo d'arte di Mendrisio » s'occupe d'inventorier et de conserver les transparents. Il a déjà organisé plusieurs expositions temporaires en 2012 et 2016.

Au niveau national, l'élément a été inclus dans la « Liste des traditions vivantes en Suisse ». La Radio télévision suisse italienne (RSI), la Phonothèque nationale, l'Association Memoriav pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse et les Archives de l'État du Tessin sont associés à la conservation des matériaux audiovisuels des Processions. Des institutions culturelles mandatées par la Confédération ou le Canton du Tessin telles que le Centre de dialectologie et d'ethnographie font connaître l'élément par un travail de documentation et d'inventorisation.

Cochez une ou plusieurs cases pour identifier les mesures de sauvegarde qui ont été ou sont prises actuellement par l'(les) État(s) partie(s) eu égard à l'élément.

- transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle
- identification, documentation, recherche
- préservation, protection
- Promotion, mise en valeur
- revitalisation

3.b. Mesures de sauvegarde proposées

Cette section doit identifier et décrire les mesures de sauvegarde qui seront mises en oeuvre, et tout particulièrement celles qui sont supposées protéger et promouvoir l'élément. Les mesures de sauvegarde doivent être décrites en termes d'engagement concret des États parties et des communautés et non pas seulement en termes de possibilités et potentialités.

- (i) Quelles mesures sont proposées pour faire en sorte que la viabilité de l'élément ne soit pas menacée à l'avenir, en particulier du fait des conséquences involontaires produites par l'inscription ainsi que par la visibilité et l'attention particulière du public en résultant ?

Minimum 570 mots et maximum 860 mots

Comme l'élément n'est pas menacé au moins à moyen terme, les mesures de sauvegarde actuellement en vigueur permettent de garantir la viabilité de cette tradition. Toutefois, il convient de pérenniser et de renforcer les efforts déjà entrepris. Ainsi, la viabilité de l'élément à long terme pourra être assurée par une collaboration renforcée entre la « Fondazione Processioni Storiche di Mendrisio », la commune de Mendrisio, son « Museo d'arte di Mendrisio » et ses écoles, et les nombreuses personnes impliquées dans les Processions. La création d'un « Centre de compétence pour la transmission des savoir-faire liés aux transparents » facilitera cette coopération.

Les mesures suivantes sont prévues :

Transmission des savoir-faire liés aux transparents

La particularité de l'élément reposant partiellement sur les transparents et leur technique de peinture singulière, la création d'un centre de compétence permettra de centraliser toutes les connaissances en la matière et faciliter une transmission optimale de ce savoir-faire artistique et artisanal. La Fondation et la commune ont l'intention de collaborer avec la « Scuola Universitaria Professionale della Svizzera italiana » (SUPSI), dont le nouveau campus de Mendrisio sera construit en 2019, pour réaliser ce centre de compétence. Le restaurateur des transparents étant enseignant à la SUPSI, des synergies pourront être développées afin de proposer des formations et ateliers spécifiques. Une attention particulière sera accordée à la transmission des savoir-faire (création, formation, restauration) témoignant à la fois de l'histoire, de la vitalité et du renouvellement des techniques liées aux transparents. Fondé sur la recherche artistique et l'expression de nouvelles idées, ce centre pourra être destiné à une utilisation pendant toute l'année (séminaires, ateliers), soit directement par les acteurs locaux, soit en partenariat avec les écoles et d'autres institutions.

Valorisation et communication

- Les archives et le fond photographique de la Fondation seront numérisés afin de les mettre en ligne et de les rendre ainsi accessibles au public.
- Un cycle de rencontres entre le public et les divers acteurs du monde artistique (historiens de l'art, peintres, restaurateurs) et théologique (théologiens, biblistes, sociologues de la religion) sera organisé. Ces échanges auront pour but une présentation et une sensibilisation aux significations et aux savoir-faire liés aux Processions.
- Le concept muséographique du « Musée du transparent » sera développé et mis en valeur dans son espace de la « Casa Croci », une construction historique érigée en 1873 et située dans le centre historique. L'accès au musée est et restera gratuit, afin de permettre à un large public de découvrir les transparents et leur technique de réalisation tout au long de l'année.
- Un écran tactile sera mis en place à l'entrée du « Museo d'arte di Mendrisio », il donnera accès aux informations patrimoniales, à ses propres collections et à celles du « Musée du transparent » avec un accès digital aux objets et aux dépôts.

Sensibilisation et éducation

La sensibilisation des enfants dans les écoles de la région de Mendrisio sera renforcée par la réalisation, par un groupe de travail créé par la Fondation, d'un concept pédagogique permettant aux enfants de découvrir et s'appropriier les Processions. Une journée de découverte sera organisée annuellement pour tous les élèves des classes enfantines, primaires et secondaires de Mendrisio afin qu'ils puissent se familiariser avec cette tradition et s'intéresser à participer aux processions, indépendamment de l'implication familiale préexistante.

Attention accrue

La Fondation et les autres membres de la communauté locale ne ressentent pas d'inquiétude envers une attention potentiellement accrue suscitée par l'inscription : les Processions de la Semaine Sainte ont toujours été ouvertes à tous et à toutes, tirant leur force de l'intérêt des visiteurs. Actuellement, environ 10'000 spectateurs, en grande majorité provenant de la région mais venant également d'autres cantons suisses et même de l'étranger, assistent chaque année aux Processions. En raison des caractéristiques historiques et spatiales du lieu, et du caractère intime et identitaire des processions, leur nombre ne pourra croître que dans une proportion limitée.

(ii) *Comment les États parties concernés soutiendront-ils la mise en œuvre des mesures de sauvegarde proposées ?*

Minimum 170 mots et maximum 280 mots

Sur le plan fédéral, l'Etat s'engage à promouvoir et coordonner la sauvegarde des éléments du patrimoine culturel immatériel présents sur le territoire suisse qui sont et seront inclus dans une des listes de la Convention de 2003 de l'UNESCO. L'inscription de l'élément sur la Liste représentative permettra de renforcer la communication et la sensibilisation pour la réalisation

des mesures de sauvegarde aux niveaux cantonal et communal.

Au niveau cantonal, l'engagement des autorités se traduira par des mesures de soutien scientifique et logistique du Département de l'éducation, de la culture et du sport (DECS). Le soutien des autorités cantonales pourra intervenir pour la création du centre de compétence des transparents, notamment par la « Scuola Universitaria Professionale della Svizzera italiana » (SUPSI). Une synergie importante pour le développement de ce centre pourra intervenir dès mi-2019 lorsque le nouveau campus de la SUPSI sera construit à Mendrisio

La chaire UNESCO de l'Université de Lugano apportera un soutien pour la promotion de la connaissance des Processions, dans le cadre de projets de recherche sur la valorisation du patrimoine culturel immatériel.

La commune de Mendrisio, pour sa part, continuera à permettre l'utilisation des rues et ruelles du centre historique pour le déroulement des défilés et, en tant que propriétaire de la majorité des transparents, est appelée à s'engager de manière durable pour la conservation et la valorisation des tableaux lumineux. De plus, la commune s'engage à coordonner la mise en place du centre de compétence des transparents et à continuer de soutenir le « Musée du transparent ». Les autorités des autres communes du district de Mendrisio reconnaissent également l'importance de la transmission des connaissances ce qui permettra notamment de faciliter la sensibilisation scolaire.

(iii) *Comment les communautés, groupes ou individus ont-ils été impliqués dans la planification des mesures de sauvegarde proposées, y compris en terme de rôle du genre, et comment seront-ils impliqués dans leur mise en œuvre ?*

Minimum 170 mots et maximum 280 mots

Les mesures de sauvegarde proposées ci-dessus (sections 3.c (i) et 3.c (ii)) sont issues de rencontres entre le Conseil de Fondation et des représentants de l'Office fédéral de la culture (OFC), auxquelles les autorités communales et cantonales concernées ont également participé. L'office du tourisme local et le « Museo d'arte di Mendrisio » ont également été consultés dans le but d'assurer une approche concertée des mesures prévues répondant aux attentes des différents partenaires. Au cours de ce processus, les participants aux Processions, hommes et femmes, ont été associés par des séances d'information et de travail dans le cadre des différents groupes organisés et notamment dans les réunions préparatoires des Processions (comités et inscriptions).

La Fondation et la commune de Mendrisio conviennent de contribuer à la gestion et à la sauvegarde des Processions par l'institutionnalisation de deux rencontres annuelles qui visent à garantir la coordination des actions des deux partenaires, au-delà de la présence de deux délégués nommés dans le Conseil de Fondation. Un comité de suivi impliquant des représentants de la Fondation, de la commune, des autorités cantonales, du Centre de dialectologie et d'ethnographie et des représentants des groupes et organisations concernés (fanfares, confréries, artisans, bénévoles, etc.) sera créé afin de mettre en œuvre, d'évaluer et d'ajuster les mesures de sauvegarde.

3.c. Organisme(s) compétent(s) impliqué(s) dans la sauvegarde

Indiquez le nom, l'adresse et les coordonnées de/des organisme(s) compétent(s), et le cas échéant, le nom et le titre de la (des) personne(s) qui est/sont chargée(s) au niveau local de la gestion et de la sauvegarde de l'élément.

Nom de l'organisme : Fondazione Processioni Storiche di Mendrisio

Nom et titre de la personne à contacter : Giuseppe Poma, Président du Conseil de Fondation

Adresse : Via Vecchio Ginnasio 22, CH – 6850 Mendrisio, Suisse

Numéro de téléphone : +41 (0)91 646 91 41

Adresse électronique : info@processionimendrisio.ch

Autres informations
pertinentes :

Nom de l'organisme : Commune de Mendrisio, Dicastero Museo e Cultura di Mendrisio
(Département Musée et Culture de Mendrisio)

Nom et titre de la
personne à contacter Simone Soldini, directeur

Adresse Piazzetta dei Serviti 1, CH-6850 Mendrisio, Suisse

Numéro de téléphone +41 (0)91 688 33 50

Adresse électronique simone.soldini@mendrisio.ch

Autres informations
pertinentes

4. Participation et consentement des communautés dans le processus de candidature

Pour le critère R.4, les États doivent démontrer que « l'élément a été soumis au terme de la participation la plus large possible de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés et avec leur consentement libre, préalable et éclairé ».

4.a. Participation des communautés, groupes et individus concernés dans le processus de candidature

Décrivez comment la communauté, le groupe et, le cas échéant, les individus concernés ont participé activement à toutes les étapes de la préparation de la candidature, y compris au sujet du rôle du genre.

Les États parties sont encouragés à préparer les candidatures avec la participation de nombreuses autres parties concernées, notamment, s'il y a lieu, les collectivités locales et régionales, les communautés, les organisations non gouvernementales, les instituts de recherche, les centres d'expertise et autres. Il est rappelé aux États parties que les communautés, groupes et, le cas échéant, les individus dont le patrimoine culturel immatériel est concerné sont des acteurs essentiels dans toutes les étapes de la conception et de l'élaboration des candidatures, propositions et demandes, ainsi que lors de la planification et la mise en œuvre des mesures de sauvegarde, et ils sont invités à mettre au point des mesures créatives afin de veiller à ce que leur participation la plus large possible soit établie à chacune des étapes, tel que requis par l'article 15 de la Convention.

Minimum 340 mots et maximum 570 mots

Les Processions de la Semaine Sainte à Mendrisio ont été inscrites à l'inventaire national, la « Liste des traditions vivantes en Suisse », en 2012 avec la participation active et l'accord de la communauté concernée (voir section 5 (vi)). Ensuite, la Confédération suisse a cherché à identifier les éléments qui pouvaient être candidats à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Un groupe d'experts a été créé en mars 2013 pour établir une Liste indicative du patrimoine culturel immatériel en Suisse.

Après la séance du groupe d'experts du 10 janvier 2014, l'Office fédéral de la culture (OFC) a pris contact avec la « Fondazione Processioni Storiche di Mendrisio » pour sonder l'intérêt pour que les Processions figurent parmi les éléments jugés appropriés à une éventuelle candidature. L'OFC a informé la Fondation sur la nature de cette démarche, mettant en évidence la nécessité pour la Confédération d'obtenir un consentement libre, préalable et éclairé des communautés, groupes et individus concernés. Les informations fournies ont permis à la Fondation de confirmer son intérêt. La commune de Mendrisio ainsi que le Canton du Tessin ont été également informés de cette candidature et y ont donné leur appui.

Après la validation de la Liste indicative par les autorités de la Confédération, qui a été largement reprise dans les médias, l'OFC a invité les représentants de la Fondation ainsi que ceux des autres éléments figurant sur cette liste à une séance d'information. Au cours de cette rencontre, le 19 janvier 2015, ils ont été informés de la suite de la procédure et du déroulement d'une candidature auprès de l'UNESCO.

Par la suite, une rencontre entre une déléguée de l'OFC, trois membres du Conseil de Fondation et le directeur du Département Musée et culture de Mendrisio a eu lieu le 27 novembre 2015 pour déterminer le processus de préparation de la candidature. Dès lors, les participants aux Processions et les groupes associés ont été informés et impliqués à multiples reprises du processus, que ce soit lors des réunions de la Fondation, des groupes de travail ou des Processions elles-mêmes.

Dès mai 2016, des rencontres entre les membres de la Fondation, le directeur du « Museo d'arte di Mendrisio », un représentant de la Municipalité et la représentante du Centre de dialectologie et d'ethnographie ont eu lieu pour la rédaction du formulaire et pour réfléchir sur d'autres thématiques issues de cette démarche. La Fondation a alors désigné une membre du Conseil en tant que déléguée responsable de la rédaction de la candidature.

La rédaction finale du dossier a été réalisée en 2017 en étroite collaboration entre l'OFC et la responsable de rédaction déléguée par la Fondation. La déléguée a bien veillé à relayer toutes les informations sur le contenu et l'avancement du dossier aux acteurs principaux, notamment les membres du Conseil de Fondation mais également les autorités politiques concernant les mesures de sauvegarde qui incombent à l'Etat, pour obtenir leur consentement. Le film de candidature et la récolte des consentements ont été réalisés en partenariat entre le Conseil de Fondation et l'OFC. Le 25 février 2018, lors des inscriptions pour les Processions, le contenu final du formulaire et le film de candidature ont été présentés aux participants. Ces derniers ont pu poser leurs questions au représentant de l'OFC présent et aux responsables de la Fondation, et valider ces éléments. Le 26 février, le comité d'organisation des Processions a également validé le contenu de la candidature.

4.b. Consentement libre, préalable et éclairé à la candidature

Le consentement libre, préalable et éclairé de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés par la proposition de l'élément pour inscription peut être démontré par une déclaration écrite ou enregistrée, ou par tout autre moyen, selon le régime juridique de l'Etat partie et l'infinie variété des communautés et groupes concernés. Le Comité accueillera favorablement une diversité de manifestations ou d'attestations de consentement des communautés au lieu de déclarations standard et uniformes. Les preuves du consentement libre, préalable et éclairé doivent être fournies dans l'une des langues de travail du Comité (anglais ou français), ainsi que dans la langue de la communauté concernée si ses membres parlent des langues différentes de l'anglais ou du français.

Joignez au formulaire de candidature les informations faisant état d'un tel consentement en indiquant ci-dessous quels documents vous fournissez, comment ils ont été obtenus et quelles formes ils revêtent. Indiquez aussi le genre des personnes donnant leur consentement.

Minimum 170 mots et maximum 280 mots

Le consentement de la communauté, des groupes et des individus concernés, issu d'hommes et de femmes de tous âges, a été récolté suite à deux séances d'information organisées par le Conseil de Fondation en novembre et décembre 2017. Durant ces réunions, le contenu du dossier de candidature et le principe du consentement ont été présentés par la déléguée à la rédaction. Des contacts personnalisés par des membres du Conseil de Fondation ont permis de compléter ces consentements notamment auprès d'institutions concernées par l'inscription. Ces annexes, constituées principalement de lettres manuscrites, ont été rédigées en italien puis traduites en français. Aux lettres ont été associées des photographies, dessins, poésies, articles de journaux et livres.

Les lettres de consentement sont organisées comme suit :

- Lettres de la « Fondazione Processioni Storiche di Mendrisio » et des autres groupes organisés participant aux Processions (groupes musicaux, confréries religieuses, associations)
- Lettres des participants aux Processions, lettres personnelles et familiales de membres féminins et masculins de la communauté.
- Lettres des autorités cantonale et communales
- Lettres d'autres institutions et personnes associées aux Processions.

4.c. Respect des pratiques coutumières en matière d'accès à l'élément

L'accès à certains aspects spécifiques du patrimoine culturel immatériel ou à des informations le concernant est quelquefois limité par les pratiques coutumières dictées et dirigées par les communautés afin, par exemple, de préserver le secret de certaines connaissances. Si de telles pratiques existent, démontrez que l'inscription de l'élément et la mise en œuvre des mesures de sauvegarde respecteraient pleinement de telles pratiques coutumières qui régissent l'accès à des aspects spécifiques de ce patrimoine (cf. article 13 de la Convention). Décrivez toute mesure spécifique qui pourrait être nécessaire pour garantir ce respect.

Si de telles pratiques n'existent pas, veuillez fournir une déclaration claire de plus de 60 mots spécifiant qu'il n'y a pas de pratiques coutumières régissant l'accès à cet élément.

Minimum 60 mots et maximum 280 mots

L'accès aux Processions est ouvert à toutes et tous. Les savoir-faire liés à la technique de peinture des transparents sont transmis sans secret.

Toutefois, un aspect des Processions reste confidentiel. L'identité de celui qui va interpréter Jésus lors de la Procession du Jeudi saint, ainsi que celles des interprètes d'autres rôles spécifiques tels que le garçon portant une coupe pour désaltérer le Christ, Véronique, Simon de Cyrène, le porteur de hache, enfin Marie-Madeleine, la Vierge et Marie de Cléophas doivent rester secrètes jusqu'au dernier moment.

Pour ces rôles, ainsi que tous les autres de la Procession du jeudi, chacune et chacun peut s'inscrire un mois avant les Processions. S'il y a plusieurs candidats pour un même rôle, le choix est réalisé par tirage au sort. La Fondation souhaite que ce détail relatif à l'élément ne se trouve pas dénaturé par le processus d'inscription. Les mesures existantes pour conserver ce secret, c'est-à-dire un accès restreint à l'information pour les seuls responsables et concernés, sont suffisantes pour les organisateurs.

4.d. Organisme(s) communautaire(s) ou représentant(s) des communautés concerné(s)

Indiquez les coordonnées complètes de chaque organisme communautaire ou représentant des communautés, ou organisation non gouvernementale concerné par l'élément, telles qu'associations, organisations, clubs, guildes, comités directeurs, etc. :

- a. *Nom de l'entité*
- b. *Nom et titre de la personne contact*
- c. *Adresse*
- d. *Numéro de téléphone*
- e. *Adresse électronique*
- f. *Autres informations pertinentes*

- a. Fondazione Processioni Storiche di Mendrisio
- b. Giuseppe Poma, Président du Conseil de Fondation
- c. Via Vecchio Ginnasio 22, CH – 6850 Mendrisio, Suisse
- d. +41 (0)91 646 91 41
- e. info@processionimendrisio.ch

- b. Nadia Fontana Lupi, Membre du Conseil de Fondation
- c. Via Lavizzari 2, CH – 6850 Mendrisio, Suisse
- d. +41 (0)79 621 36 06
- e. n.lupi@mendrisiottoturismo.ch

5. Inclusion de l'élément dans un inventaire

Pour le critère R.5, les États doivent démontrer que l'élément est identifié et figure dans un inventaire du patrimoine culturel immatériel présent sur le(s) territoire(s) de(s) l'État(s) partie(s) soumissionnaire(s) en conformité avec les articles 11.b et 12 de la Convention.

L'inclusion de l'élément proposé dans un inventaire ne doit en aucun cas impliquer ou nécessiter que l'(les) inventaire(s) soit (soient) terminé(s) avant le dépôt de la candidature. Un État partie soumissionnaire peut être en train de dresser ou de mettre à jour un ou plusieurs inventaires, mais doit avoir déjà dûment intégré l'élément dans un inventaire en cours.

Fournissez les informations suivantes :

(i) Nom de l'(des) inventaire(s) dans lequel (lesquels) l'élément est inclus :

Liste des traditions vivantes en Suisse www.traditions-vivantes.ch

(ii) Nom du (des) bureau(x), agence(s), organisation(s) ou organisme(s) responsable(s) de la gestion et de la mise à jour de (des) l'inventaire(s), dans la langue originale et dans une version traduite si la langue originale n'est ni l'anglais ni le français :

Office fédéral de la culture (OFC), Berne

(iii) Expliquez comment l'(les) inventaire(s) est (sont) régulièrement mis à jour, en incluant des informations sur la périodicité et les modalités de mise à jour. On entend par mise à jour l'ajout de nouveaux éléments mais aussi la révision des informations existantes sur le caractère évolutif des éléments déjà inclus (article 12.1 de la Convention) (115 mots maximum).

Les descriptions des éléments sur la « Liste des traditions vivantes en Suisse » peuvent être révisées en tout temps si les communautés concernées en font la demande. L'inventaire national est régulièrement actualisé (cycle de 5 ans). L'actualisation en cours a débuté en 2016 et la nouvelle liste sera publiée en 2018. L'approche ascendante de la démarche permet à la population et aux cantons de proposer l'ajout de nouveaux éléments et des révisions des informations concernant des éléments figurant déjà sur la liste. L'OFC coordonne le processus d'actualisation. La sélection définitive est effectuée par un groupe de pilotage composé de spécialistes et de représentants des cantons, des villes et de la Confédération.

(iv) Numéro(s) de référence et nom(s) de l'élément dans l'(les) inventaire(s) concerné(s) :

Les Processions de la Semaine Sainte à Mendrisio (pas de numéro d'inventaire; les éléments inscrits sont présentés dans l'ordre alphabétique)

(v) Date d'inclusion de l'élément dans l'(les) inventaire(s) (cette date doit être antérieure à la soumission de cette candidature) :

L'élément a été inscrit en septembre 2012 sur l'inventaire national «Liste des traditions vivantes en Suisse».

(vi) Expliquez comment l'élément a été identifié et défini, y compris en mentionnant comment les informations ont été collectées et traitées, « avec la participation des communautés, des groupes et des organisations non gouvernementales pertinentes » (article 11.b) dans le but d'être inventorié, avec une indication sur le rôle du genre des participants. Des informations additionnelles peuvent être fournies pour montrer la participation d'instituts de recherche et de centres d'expertise (230 mots maximum).

La « Fondazione Processioni Storiche di Mendrisio » a été consultée à l'automne 2010, au moment où l'Office fédéral de la culture (OFC) a lancé le projet de « Liste des traditions vivantes en Suisse ». Pour le canton du Tessin, l'OFC a désigné comme interlocuteur privilégié

le Centre de dialectologie et d'ethnographie. Un expert cantonal (ethnologue) a sélectionné des traditions de la région qui pourraient être inclus dans un premier temps dans l'inventaire fédéral, parmi lesquelles figuraient les Processions de la Semaine Sainte à Mendrisio. Des membres de la Fondation ainsi que des bénévoles ont été consultés entre 2010 et 2011 par la responsable tessinoise chargée de rédiger le dossier concernant les Processions. La Fondation a accueilli la chercheuse à plusieurs reprises, a participé à la rédaction du dossier, enfin a donné son consentement à une inscription de l'élément sur la « Liste des traditions vivantes en Suisse ». Les membres de la communauté étaient conscients tout au long du processus du fait que l'élément allait être inscrit sur la « Liste des traditions vivantes en Suisse »; dans la phase finale du processus ils ont donné leur consentement libre, préalable et éclairé à l'inscription au niveau national.

(vii) Doit être fournie en annexe la preuve documentaire faisant état de l'inclusion de l'élément dans un ou plusieurs inventaires du patrimoine culturel immatériel présent sur le(s) territoire(s) de l'(des) État(s) partie(s) soumissionnaire(s), tel que défini dans les articles 11.b et 12 de la Convention. Cette preuve doit inclure au moins le nom de l'élément, sa description, le(s) nom(s) des communautés, des groupes ou, le cas échéant, des individus concernés, leur situation géographique et l'étendue de l'élément.

a. *Si l'inventaire est accessible en ligne, indiquez les liens hypertextes (URL) vers les pages consacrées à l'élément (indiquez ci-dessous au maximum 4 liens hypertextes). Joignez à la candidature une version imprimée (pas plus de 10 feuilles A4 standard) des sections pertinentes du contenu de ces liens. Les informations doivent être traduites si la langue utilisée n'est ni l'anglais ni le français.*

b. *Si l'inventaire n'est pas accessible en ligne, joignez des copies conformes des textes (pas plus de 10 feuilles A4 standard) concernant l'élément inclus dans l'inventaire. Ces textes doivent être traduits si la langue utilisée n'est ni l'anglais ni le français.*

Indiquez quels sont les documents fournis et, le cas échéant, les liens hypertextes :

La fiche d'inventaire est disponible en ligne sur le site de la « Liste des traditions vivantes en Suisse » : <http://www.lebendige-traditionen.ch/traditionen/00092/index.html?lang=fr>

Une version imprimée de la fiche est jointe à ce dossier. De même la version numérique est disponible dans la version numérisée de ce dossier.

6. Documentation

6.a. Documentation annexée (obligatoire)

Les documents ci-dessous sont obligatoires et seront utilisés dans le processus d'évaluation et d'examen de la candidature. Les photos et le film pourront également être utiles pour d'éventuelles activités visant à assurer la visibilité de l'élément s'il est inscrit. Cochez les cases suivantes pour confirmer que les documents en question sont inclus avec la candidature et qu'ils sont conformes aux instructions. Les documents supplémentaires, en dehors de ceux spécifiés ci-dessous ne pourront pas être acceptés et ne seront pas retournés.

- preuve du consentement des communautés, avec une traduction en anglais ou en français si la langue de la communauté concernée est différente de l'anglais ou du français
- document attestant de l'inclusion de l'élément dans un inventaire du patrimoine culturel immatériel présent sur le(s) territoire(s) de l'(des) État(s) soumissionnaire(s), tel que défini dans les articles 11 et 12 de la Convention ; ces preuves doivent inclure un extrait pertinent de l'(des) inventaire(s) en anglais ou en français ainsi que dans la langue originale si elle est différente
- 10 photos récentes en haute résolution
- octroi(s) de droits correspondant aux photos (formulaire ICH-07-photo)
- film vidéo monté (de 5 à 10 minutes), sous-titré dans l'une des langues de travail du Comité (anglais ou français) si la langue utilisée n'est ni l'anglais ni le français
- octroi(s) de droits correspondant à la vidéo enregistrée (formulaire ICH-07-vidéo)

6.b. Liste de références documentaires (optionnel)

Les États soumissionnaires peuvent souhaiter donner une liste des principaux ouvrages de référence publiés, tels que des livres, des articles, du matériel audiovisuel ou des sites Internet qui donnent des informations complémentaires sur l'élément, en respectant les règles standards de présentation des bibliographies. Ces travaux publiés ne doivent pas être envoyés avec la candidature.

Ne pas dépasser une page standard

MEDICI, M.: *Le processioni della Settimana Santa a Mendrisio*, Editori C. Stucchi & Co., Mendrisio, 1946.

MEDICI, M.: *Le processioni storiche di Mendrisio*, 2 edizione riveduta e ampliata, Tipografia Stucchi, Mendrisio, 1962.

GILARDI, A.: *Gli arredi ecclesiastici nelle chiese di Mendrisio nei sec. XVIII e XIX (Fonti e inventari)*, Mémoire présenté à la faculté des Lettres et Philosophie de l'Université de Turin, spécialité Histoire de la critique d'art, sous la direction du Prof. Gianni Romano, année académique 1990-1991. (mémoire de licence, non publié)

LAZZERI, G. et PETRAGLIO, R.: *I trasparenti di Mendrisio: storia dei quadri notturni della passione*, Giampiero Casagrande Ed., Bellinzona, 1995.

LAZZERI, G., MEDICI, M. et F., NESSI A. et PEDROLI, A.: *Le processioni storiche di Mendrisio*, Locarno, 1998.

GILARDI A. et CRIVELLI A. (a cura di): *Mater dolorosa: sculture e rilievi in Ticino dal XIV al XVIII secolo: mostra d'arte nell'ambito dei festeggiamenti del bicentenario delle Processioni Storiche di Mendrisio (13 marzo – 26 aprile 1998)*, catalogo, Comitato del bicentenario delle Processioni Storiche di Mendrisio, Mendrisio, 1998.

SOLDINI S., GILARDI A. et GILARDI J. (dir.): *L'orazione nell'orto di Giovanni Battista Bagutti: storia e restauro di un trasparente*, Museo d'arte, Mendrisio, 2000.

GILARDI A., «I trasparenti» in: SOLDINI S. (dir.): *Museo d'arte Mendrisio. La collezione*, 2012, pp. 70-72.

SITE INTERNET

<http://www.processionimendrisio.ch>

FILMS

«Processioni Storiche Giovedì e Venerdì Santo / Processions Historiques Jeudi et Vendredi Saint / Historische Prozessionen Gründonnerstag und Karfreitag / Historical Processions during the Holy Week», s.l., Gemini Video, 1986

«Tra emozioni e tradizioni verso il nuovo millenio», Berna Videoproduction, Réalisateur: F. et R. Bernasconi, 1999-2000

«Processioni storiche di Mendrisio» (4 versions linguistiques), Digilab Recording Studios Lugano, Réalisateur: R. Bernasconi, 2015 (DVD)

Video Multimédia, Musée du transparent, 2017

7. Signature(s) pour le compte de l'(des) État(s) partie(s)

La candidature doit être signée par un responsable habilité pour le compte de l'État partie, avec la mention de son nom, son titre et la date de soumission.

Dans le cas des candidatures multinationales, le document doit comporter le nom, le titre et la signature d'un responsable de chaque État partie soumissionnaire.

Nom : David Vitali

Titre : Office fédéral de la culture, Chef de la section culture et société et responsable des affaires internationales

Date : 19. 8. 2018

Signature : D. Vitali

Nom(s), titre(s) et signature(s) du(des) responsable(s) (pour les candidatures multinationales seulement)